

Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 21 mai 2022 à La Hague (Jobourg)

Nombre d'adhérents : 262

Nombre de votants présents : 32

Nombre de pouvoirs : 75

Le 21 mai de l'an deux mille vingt deux, de 10h00 à 16h15, l'Assemblée générale ordinaire de l'ACRO s'est réunie à La Hague (Jobourg) sous la présidence de M. David Boilley.

M. Boilley, président de l'ACRO, remercie les présents et ouvre la séance en demandant aux participants de se présenter. Il constate qu'avec les pouvoirs le quorum est atteint ; l'Assemblée générale ordinaire étant régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer.

Il annonce ensuite l'ordre du jour :

1 – Le rapport moral

2 – Le rapport d'activité 2021

3 – Le rapport financier 2021 et le budget prévisionnel 2022

4 - La surveillance radiologique de l'environnement le long du littoral normand

5 – Un partage d'informations sur la saturation des piscines et sur les actions du Collectif anti-piscine de La Hague

6 – Les perspectives pour 2022-2023 (les nouveaux locaux, les EPR prévus à Penly, les rejets des installations nucléaires)

7 – Questions diverses

8 – Élection du CA

1 – Le rapport moral

M. le président indique que l'activité de l'ACRO s'est maintenue à un bon niveau malgré deux années perturbées par la crise sanitaire, une baisse de moitié de la subvention du ministère en charge de l'environnement et un certain renouvellement de l'équipe salariée.

Les recettes des études de surveillance ont bien progressé, les activités de l'Observatoire citoyen (OCRE) se sont maintenues, de nouveaux adhérents sont arrivés, la recherche d'un nouveau local s'est poursuivie et a abouti en 2022.

2 – Le rapport d'activité 2020

Une synthèse du rapport d'activité a été envoyée avec la convocation. Elle est détaillée devant l'assemblée. Malgré la crise sanitaire l'activité de l'association a pu se poursuivre avec la mise en place du télétravail et de la visioconférence pour les réunions du bureau et du CA.

2.1 - OCRE (Observatoire citoyen de la radioactivité dans l'environnement)

De nombreuses personnes participent à la surveillance du littoral normand et du plateau de La Hague. Près de 300 échantillons ont été recueillis par nos préleveurs volontaires de Granville à Dieppe (14 sites de prélèvement) et dans les rivières de La Hague. Depuis 5 ans une extension d'OCRE est mise en œuvre grâce au Réseau de préleveurs citoyens Loire Vienne (6 sites de prélèvement). Cela a permis de mettre en évidence une concentration anormalement élevée en tritium à Saumur, 310 Bq/L. Une étude a été menée par l'IRSN (pour un coût égal à trois fois le budget annuel de l'ACRO !) pour comprendre ce résultat. Elle a confirmé l'hypothèse formulée par l'ACRO selon laquelle le mélange des eaux de la Loire ne correspond à la modélisation retenue par EDF et l'IRSN. Leurs stations de

surveillance ne remplissent pas toujours correctement leur rôle. Depuis, l'IRSN a révélé avoir mesuré un excès lors d'un relâcher d'EDF quatre fois plus important que prévu.

La surveillance citoyenne montre ici tout son intérêt. Elle est réalisée sur fonds propres, souvent financée grâce un appel à dons pour compenser la baisse de subventions.

Au total 427 échantillons (128 émetteurs gamma + 299 tritium) ont été analysés dans le cadre de l'OCRE en 2021 (336 en 2020). Tous les résultats des analyses de l'ACRO sont consultables à l'aide d'une carte interactive sur le site www.acro.eu.org. Ils sont également disponibles sur le site du RNM (réseau national de mesures) www.mesure-radioactivite.fr dont l'ACRO est le seul laboratoire contributeur indépendant.

2.2 - Le suivi des conséquences de la catastrophe de Fukushima

Notre site dédié www.fukushima.eu.org est régulièrement mis à jour et fréquemment consulté (8 à 9 000 visites par jour). Pour les 10 ans de la catastrophe, les chiffres-clés ont été actualisés et une étude sur les cancers de la thyroïde chez les jeunes a été publiée.

2.3 - La campagne OSPAR

En prévision de la réunion, en 2021, de la convention OSPAR visant à faire le point sur les effets néfastes des activités humaines en Atlantique nord-est, un préleveur volontaire a recueilli des échantillons jusqu'à la frontière danoise. Ils montrent que contrairement à l'engagement pris en 1998 à Sintra (Portugal) les rejets radioactifs ne diminuent pas. Ils sont très majoritairement le fait de l'usine Orano de La Hague. Depuis plusieurs mois nous demandions à Orano leurs documents sur leurs rejets ; nous venons tout juste de les recevoir. Là aussi la surveillance réalisée par l'ACRO montre toute sa pertinence, mais on regrette d'être bien seul à s'intéresser aux rejets.

2.4 - Le démantèlement de la centrale de Brennilis (29)

Commencé en 2002, l'ACRO a accentué son accompagnement technique de la CLI fin 2021, avec une expertise du dossier technique (plus de 2 500 pages) pour l'extension du démantèlement de la centrale. La CLI a ainsi pu formuler des recommandations sur les niveaux d'assainissement envisagés, sur la surveillance des répercussions sur l'environnement et sur les travailleurs. Le travail réalisé a été fortement apprécié par la CLI.

2.5 - Formation, ateliers

L'ACRO a animé un atelier au Dôme (Caen) à l'occasion du festival TURFU.

L'ACRO assure un module de formation à l'IUT de Caen et a accueilli une stagiaire de l'université de Poitiers.

2.6 - Les contrôles, analyses et dépistages réglementaires

L'ACRO a analysé l'eau de consommation aux abords du site de Valduc (site de fabrication d'armes nucléaires en Bourgogne) pour le compte de la CLI.

Elle participe à la surveillance de centres de recherche (ex. : Cyceron à Caen avec une cartographie gamma depuis 2005, et le Ganil à Caen depuis juillet 2019, contrat renouvelé en 2022 pour 4 ans).

L'ACRO est habilitée (niveau 1 option A) pour effectuer le dépistage du radon dans l'air dans les établissements recevant du public (ERP). 18 ERP ont été expertisés afin de répondre aux injonctions du code de la santé et du code du travail.

2.7 – Les agréments, l'assurance qualité

L'ACRO bénéficie de 15 agréments délivrés par l'ASN en plus de l'habilitation à mesurer le radon (niveau 1 option A), et d'agréments du ministère de l'Économie et des finances pour la détection de la radioactivité dans les denrées alimentaires et divers objets. En 2021, l'ACRO a répondu aux recommandations formulées par l'ASN suite à l'audit de conformité quinquennal mené fin 2020.

2.8 - La participation à des commissions et à des groupes de travail

Cela reste un axe important des actions de l'ACRO afin d'être force de proposition. Elle est présente dans 5 CLI (4 dans le Cotentin, Paluel/Penly), et au niveau national au HCTSIN, au PNGMDR, au GT-ANCCLI, au RNM, au comité directeur post-accident, etc...

2.9 - Information-communication

La crise sanitaire ayant toujours un impact, moins d'événements ont été organisés. L'ACRO a animé quatre conférences à l'occasion de "La grande marche" organisée par Nucléaire en questions au cours de l'été 2021, et un atelier du festival TURFU à Caen.

Il y a eu 30 articles de presse (20 en 2020) principalement sur OCRE et sur le sable saharien, et 7

communiqués dont 3 avec les associations des CLI du Cotentin. L'Acronique du nucléaire est revenu à son rythme habituel (4 n°) mais avec une baisse du nombre des abonnés (158).

L'ACRO est présent sur les réseaux sociaux, a cinq sites internet, les deux sites les plus actifs étant celui de l'ACRO (36 900 visiteurs différents) et celui dédié à Fukushima (22 300 visiteurs différents).

2.10 - La contribution des bénévoles à l'activité de l'ACRO

Elle reste importante (1,4 ETP) mais a diminué depuis 2 ans car les visioconférences ont fortement réduit les déplacements. Cependant celles-ci permettent de participer à plus de réunions.

Vote 1 : le rapport moral 2021 est approuvé à l'unanimité moins une abstention

Vote 2 : le rapport d'activité 2021 est approuvé à l'unanimité moins une abstention

3 – Le rapport financier 2021 et le budget prévisionnel 2022

Un document de 5 pages est remis aux participants ; il présente le bilan 2021, le résultat de l'exercice 2021 avec son évolution sur 5 ans, le budget prévisionnel 2022 et une synthèse des dépenses/recettes/résultats de 2009 à 2021.

En préambule, le trésorier indique que le cabinet comptable a assuré plus de tâches qu'auparavant après une nouvelle orientation du poste administratif, plus axé sur la communication. Notre comptable a la qualification d'expert-comptable.

Bilan 2021

A C T I F					P A S S I F		
POSTE	EXERCICE 2021			2020	POSTE	EXERCICE	EXERCICE
	BRUT	AMT/PROV	NET	NET		2021	2020
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					Fonds associatif	121 752	113 648
Licences logiciels	637	637			Réserves		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Résultat de l'exercice	7 022	8 105
Installations techniques, matériels	155 925	141 792	14 133	21 805	Provisions réglementées		
Autres immobilisations corporelles	20 367	19 642	724	192	Provisions pour charges		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					Subvention d'investissement	6 939	11 566
Autres participations	808		808	808	TOTAL (1)	135 714	133 318
Titres immobilisés					AUTRES FONDS PROPRES		
Autres immobilisations financières	1 830		1 830	1 830	Fonds dédiés		
TOTAL (1)	179 567	162 072	17 495	24 636	Provisions pour risques		
ACTIF CIRCULANT					TOTAL (2)		
STOCKS					DETTES		
Avances et acomptes versés					Emprunts et dettes / établisst bancaire		
CREANCES					Emprunts particuliers		
Clients et comptes rattachés	36 381		36 381	16 575	Avances et acomptes reçus/ commandes		
Autres créances	4 055		4 055	4 631	Dettes fournisseurs & cptes rattachés	6 644	15 811
DIVERS					Dettes fiscales et sociales	18 924	29 932
V.M.P					Autres dettes		
Disponibilités (caisse, banque, ccp)	105 369		105 369	132 486	Produits constatés d'avance	3 364	613
Charges constatées d'avance	1 346		1 346	1 346	TOTAL (3)	28 932	46 356
TOTAL (2)	147 150		147 150	155 038	TOTAL GENERAL (1+2+3)	164 646	179 674
TOTAL GENERAL (1+ 2)	326 717	162 072	164 646	179 674			

Exercice 2021

DEPENSES	€	RECETTES	€
60 - Achats	24 845 €	70 - Ventes produits finis, prestations de services	81 555 €
achats d'études, analyses et prestations	7 763 €	produits des activités annexes	3 340 €
achats non stockés de matières & fourniture (N ₂ liquide)	6 734 €	<i>Abonnement / vente journaux</i>	<i>3 340 €</i>
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	4 707 €	<i>autres (participations aux études, conférences ...)</i>	<i>- €</i>
fournitures d'entretien et petit équip.	4 364 €	prestations de services	78 214 €
fournitures administratives	1 277 €	<i>Etudes et surveillances **</i>	<i>52 037 €</i>
		<i>Ventes d'analyses</i>	<i>13 970 €</i>
		<i>Dépistage du radon (dans les ERP)</i>	<i>12 207 €</i>
61 - services extérieurs	18 386 €	74 - Subventions	91 826 €
locations mobilières et immobilières	16 446 €	Collectivités territoriales	29 015 €
entretien/réparations	320 €	<i>Communes</i>	<i>4 795 €</i>
assurances	1 620 €	<i>Départements</i>	<i>24 220 €</i>
documentation	- €	<i>Régions</i>	
62 - Autres services extérieurs	16 783 €		
rémunérations intermédiaires et honoraires	6 309 €	Etat	20 000 €
publications (acronique)	3 806 €	<i>Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable</i>	<i>20 000 €</i>
déplacements, missions et reception	2 961 €		
frais postaux et de télécom	3 380 €		
services bancaires	327 €	Autres	40 000 €
divers		<i>Autorité de Sécurité Nucléaire</i>	<i>40 000 €</i>
63 - Impôts et taxes	2 648 €		
		<i>réserve parlementaire</i>	
64 - Charges de personnel	136 764 €	<i>Union européenne</i>	
rémunérations du personnel *	114 570 €	<i>Aides à l'emploi</i>	2811,11
charges sociales + mutuelle	22 194 €		
Autres (CICE)	- €		
65 - autres charges de gestion courante	1 976 €	75 - Autres produits de gestion courante	35 951 €
	3 €	Cotisations générales annuelles	11 903 €
Créance irrécouvrable	1974	Dons et libéralités perçus	24 037 €
		Produits divers gestion courante	11 €
66 - Intérêts et charges assimilées	- €	76 - Produits financiers	311 €
Agios, intérêts bancaires, opérations financières	- €		
67 - Charges exceptionnelles	- €	77 - Produits exceptionnels	4 626 €
charges exceptionnelles		produits exceptionnels sur opération de gestion	- €
		produits exceptionnels sur opération en capital	4 626 €
68 - dotations aux amortissements et provisions	7 849 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	1 974 €
dotations aux amortissements sur immobilisations	7 849 €	reprises provisions fonds dédiés	1 974 €
provisions pour fonds dédiés			
69 - Participation - impôts sur les bénéfices	- €	79 - Transferts de charges & comptes d'ordre	32 €
		transferts de charges d'exploitation	32 €
TOTAL DES CHARGES	209 251 €	TOTAL DES PRODUITS	216 274 €
EXCEDENT	7 023 €	INSUFFISANCE	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Aides en nature	2 797 €	870 - Bénévolat	46 308 €
862 - Prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Bénévoles	46 308 €	875 - Dons en nature	2 797 €
TOTAL	265 379 €	TOTAL	265 379 €

2021 a vu les recettes et dépenses baisser de près de 10 000 euros, l'excédent se stabilisant à 7 022 euros. Côté recettes, il y a eu une baisse des subventions, des études radon (effet de la crise sanitaire), mais une augmentation des dons. La poursuite de la stricte rigueur de la gestion des dépenses a permis de dégager cet excédent.

Quatre appareils de mesure nous ont été donnés, mais nous avons financé les coûts de transport et d'installation. L'analyse du carbone 14 est envisageable.

Vote 3 : le compte financier 2021 est approuvé à l'unanimité moins une abstention et l'excédent

de 7022 euros est affecté en report à nouveau (au passif du bilan)

Prévisionnel 2022

DEPENSES	€	RECETTES	€
60 - Achats	31 100 €	70 - Ventes produits finis, prestations de services	90 260 €
achats d'études, analyses et prestations	12 000 €	produits des activités annexes	3 200 €
achats non stockés de matières & fourniture (N ₂ liquide)	7 500 €	Abonnement / vente journaux	3 200 €
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	5 200 €	autres (participations aux études, conférences ...)	- €
fournitures d'entretien et petit équip.	4 900 €	prestations de services	87 060 €
fournitures administratives	1 500 €	Etudes et surveillances **	58 060 €
		Ventes d'analyses	10 000 €
		Dépistage du radon (dans les ERP)	19 000 €
61 - services extérieurs	18 796 €	74 - Subventions	97 000 €
locations mobilières et immobilières	16 446 €	Collectivités territoriales	27 500 €
entretien/réparations	500 €	Communes	5 000 €
assurances	1 700 €	Départements	22 500 €
documentation	150 €	Régions	
62 - Autres services extérieurs	17 569 €	Etat	21 500 €
rémunérations intermédiaires et honoraires	3 754 €	Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable	20 000 €
publications (acronique)	3 800 €	Dreal	1500
déplacements, missions et reception	6 265 €		
frais postaux et de télécom	3 400 €	Autres	40 000 €
services bancaires	350 €	Autorité de Sécurité Nucléaire	40 000 €
divers	- €		
63 - Impôts et taxes	500 €		
		réserve parlementaire	
64 - Charges de personnel	146 247 €	Union européenne	
rémunérations du personnel*	111 132 €	Aides à l'emploi	8000
charges sociales + mutuelle	35 114 €		
Autres	- €	75 - Autres produits de gestion courante	30 010 €
65 - autres charges de gestion courante	5 €	Cotisations générales annuelles	10 000 €
	5 €	Dons et libéralités perçus	20 000 €
		Produits divers gestion courante	10 €
66 - Intérêts et charges assimilées	- €	76 - Produits financiers	320 €
Agios, intérêts bancaires, opérations financières	- €		
67 - Charges exceptionnelles	- €	77 - Produits exceptionnels	4 626 €
charges exceptionnelles		produits exceptionnels sur opération de gestion	- €
		produits exceptionnels sur opération en capital	4 626 €
68 - dotations aux amortissements et provisions	8 000 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
dotations aux amortissements sur immobilisations	8 000 €	reprises provisions fonds dédiés	- €
provisions pour fonds dédiés			
69 - Participation - impôts sur les bénéfices	- €	79 - Transferts de charges & comptes d'ordre	- €
		transferts de charges d'exploitation	- €
TOTAL DES CHARGES	222 216 €	TOTAL DES PRODUITS	222 216 €
EXCEDENT	- 0 €	INSUFFISANCE	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Aides en nature	7 000 €	870 - Bénévolat	70 000 €
862 - Prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Bénévoles	70 000 €	875 - Dons en nature	7 000 €
TOTAL	299 216 €	TOTAL	299 216 €

Le trésorier indique que l'acquisition du nouveau local va avoir très peu d'impact sur la trésorerie en 2022. Le budget prévisionnel 2022 est élaboré sur des bases prudentes avec la poursuite de la maîtrise des dépenses, mais avec une augmentation des ventes d'analyses en particulier du radon. On espère que les efforts en matière de communication vont générer des adhésions et des dons ; une formation des élus locaux (très peu ou mal informés sur l'industrie nucléaire) permettrait de faire remonter les subventions.

Le budget est équilibré à 222 216 euros hors contribution des bénévoles.

Vote 4 : le budget prévisionnel 2022 est approuvé à l'unanimité

4 - La surveillance radiologique de littoral normand

Mme Aurore Le Vot, chargée d'études, présente cette surveillance menée depuis 20 ans sur 600 km de côte de Granville à Dieppe, grâce aux prélèvements réalisés 2 fois par an (lors des grandes marées d'équinoxe) par les préleveurs volontaires et les salariés.

L'eau est le vecteur principal de pollution. Nous analysons de l'eau de mer, des sédiments ou du sable, des algues et des mollusques. Les deux principaux éléments radioactifs détectés sont le tritium ou hydrogène radioactif (demi-vie de 12,3 ans) puis le carbone 14 (demi-vie de 5 730 ans). Les industriels ont déclaré, en 2020, des rejets à hauteur de 1 551 GBq pour Flamanville (grâce aux arrêts de tranche !), 74 338 GBq pour Paluel, 50 639 GBq pour Penly mais 11 412 619 GBq pour Orano La Hague.

En 2021, nous avons analysé 39 échantillons d'eau de mer (tritium) et 68 échantillons d'algues, de patelles et de sédiments (émetteurs gamma). Mme Le Vot décrit les deux processus d'analyse. Les résultats de 2021 montrent sans surprise une plus forte concentration de tritium à Diélette, à Fécamp, à St-Valéry-en-Caux et à Dieppe (sites proches des centrales EDF), mais surtout à la Baie d'Ecalgrain (rejets d'Orano La Hague). Orano rejette en 30 jours ce que Tepco prévoit de rejeter en 30 ans à Fukushima ! Cependant les rejets radioactifs sont inférieurs aux autorisations. Il n'en est pas de même pour les rejets chimiques : des nitrates (équivalent d'une porcherie de 100 000 porcs chaque année à La Hague) que l'ACRO n'est pas en capacité de mesurer, et des gaz nocifs pour l'effet de serre.

Pour les sables et sédiments, 100% des échantillons contenaient du césium 137. Pour les algues, 100% des échantillons contenaient de l'iode 129 émise uniquement par Orano. Les courants marins font qu'il n'y a pas d'iode radioactif sur la côte atlantique, mais on le retrouve jusqu'en Mer du Nord.

Un participant exprime son exaspération en constatant que la Cité de la Mer de Cherbourg, célèbre musée océanographique, n'évoque à aucun moment les rejets d'Orano pourtant à sa porte. L'ACRO traitera de ce sujet lors de la fête de la science à Cherbourg en octobre prochain.

5 – Partage d'informations sur le projet de piscine EDF dans La Hague

5.1 - Les risques de saturation de la chaîne du combustible

Le président rappelle que l'ACRO avait signalé ce risque dès 2018, dans la quasi indifférence ; seuls le Canard enchaîné et la Presse de la Manche avaient repris notre alerte. Le rapport de l'IRSN sur les chiffres de 2016 avait été partiellement noirci à la demande des exploitants. L'ACRO avait dû saisir la CADA, laquelle ordonnait une meilleure information. Depuis la situation s'est dégradée avec l'envolée des rebuts de l'usine Mélox et la défectuosité d'un évaporateur à La Hague. Le risque de saturation des piscines peut être envisagé dès 2024 alors que les scénarios d'extension des piscines ne seront pas encore opérationnels. Faute de capacité de stockage des déchets dans les centrales ou à La Hague et faute d'avoir suffisamment investi dans les énergies renouvelables, c'est l'ensemble de la filière nucléaire qui risque d'être prochainement bloquée donc de ne plus pouvoir assurer un approvisionnement suffisant du pays en électricité.

5.2 – Le Collectif stop-piscines de La Hague

Une représentante du Collectif présente sa mise en place et son développement. Fin 2021, au cours de la première réunion dite de concertation organisée par EDF, plusieurs questions ont été tournées en dérision. Une dizaine de personnes a alors décidé d'organiser une réunion pour partager une information plus complète, dès janvier 2022. D'autres réunions ou événements ont vu s'accroître le nombre de personnes inquiètes. Qu'elles soient anti ou pro-nucléaires, elles estiment que leur région, La Hague où se trouve déjà la plus grande concentration des déchets, a assez donné en la matière. De nombreux médias ont relayé les actions et les interrogations du Collectif, des élus ont demandé une autre concertation mais restent discrets. La présidente de la CNDP a décidé de reprendre la concertation à partir du 20 juin, lendemain des élections législatives.

En attendant, des groupes locaux se mettent en place, de nouvelles actions sont envisagées. 470 personnes sont à présent inscrites au Collectif. Des membres du Collectif sont invités à la prochaine réunion du HCTISN (Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire).

6 – Perspectives pour l'ACRO en 2022-2023

6.1 - L'acquisition d'un nouveau local

Un membre du CA plus particulièrement chargé de ce dossier présente le contexte et les conditions de réalisation de cette opération.

Le contexte

Les locaux situés rue de l'église à Hérouville-St-Clair, loués par l'ACRO depuis 24 ans, ont été mis en vente par le propriétaire. L'ACRO s'était porté acquéreur, mais la mairie d'Hérouville a fait jouer son droit de préemption. Nous avons fait le choix de ne pas renouveler notre bail commercial courant jusqu'à fin septembre 2022 car nous aurions été liés pour au moins trois ans. L'ACRO s'est donc mis en recherche de nouveaux locaux dans la périphérie de Caen, à l'achat ou à défaut à la location. Deux pistes sérieuses et intéressantes ont dû être abandonnées : une à l'achat à Hérouville à cause du coût des travaux nécessaires, une autre en location sur le site du Ganil suite à une intervention de Caen-la-Mer.

Le nouveau local

Il est situé au 711 Bd de la Grande-Delle à Hérouville-St-Clair dans une petite zone artisanale. Il date des années 1970, sa surface de 500 m² est supérieure aux 300 m² souhaités mais le prix au m² (450 euros) en fait une opportunité très intéressante malgré les travaux à réaliser, principalement pour la partie laboratoire. Les CA des 17 mars et 1er avril ont mandaté le président pour faire une proposition de prix puis pour signer la promesse de vente. Celle-ci a été signée le 12 avril. Le prix d'acquisition est d'environ 260 000 euros (224 000 euros net vendeur plus les frais). L'acte de vente doit être signé avant le 15 juillet.

Les travaux, le déménagement

Plusieurs devis ont été demandés pour les différents corps de métiers. Le coût des travaux est estimé à environ 70 000 euros HT et le déménagement à près de 10 000 euros (à cause des machines). Il sera fait appel à des bénévoles pour la peinture ou autres petits travaux. Nous pouvons espérer nous y installer pour la fin de cette année. En attendant, notre propriétaire consent à notre accorder un bail précaire pour quelques mois.

Le financement

- Un emprunt de 280 000 euros sur 15 ans. Notre banque (le Crédit coopératif), la NEF (pour une banque éthique !) et un courtier ont été sollicités. Le Crédit coopératif propose un taux de 2,4% ce qui donne des mensualités de 1 850 euros. Avec la taxe foncière et les divers frais, le surcoût par rapport à notre loyer actuel se monterait à 1 000 euros par mois. La NEF avance un taux de 2,85% et le Crédit agricole, via le courtier, 1,95%.
- Des subventions pour un montant total de 60 000 euros ont été demandées au CR de Normandie, au CD 14, à Caen-la-Mer et à la mairie d'Hérouville.
- Un appel à dons exceptionnels va être lancé.
- Une facilité de trésorerie permettant de payer les travaux en attendant les subventions, peut venir d'un emprunt auprès de sympathisants (50 000 euros escomptés). Le prêt sera lancé en juillet et contractualisé par acte sous seing privé. Son montant sera compris entre 1 000 et 5 000 euros avec un intérêt égal à 1,5 fois celui du livret A. Les prêteurs seront invités à faire don des intérêts, la déduction fiscale de 66% permettant de revenir au taux du livret A. Il s'agira d'un prêt sur 5 ans maximum remboursé dès que possible grâce aux subventions reçues.
- L'idée d'une SCI avec l'ACRO sociétaire, un temps envisagée, a été abandonnée car il n'est pas possible d'obtenir un emprunt ou des subventions pour l'achat de parts sociales.

Après discussion au sein de l'AG, quatre votes sont exprimés à l'unanimité :

Vote 5 : L'Assemblée générale de l'ACRO, réunie le 21 mai 2022, donne mandat à M. David Boilley, président, pour procéder à la signature de l'acte de vente du local situé au 711 bd de la Grande-Delle à Hérouville-St-Clair pour un prix de 264 000 euros (frais compris) qui deviendra le nouveau siège social à compter du 1^{er} février 2023.

Vote 6 : L'Assemblée générale rejette la proposition du Crédit agricole et demande au CA de revoir celles des deux autres organismes bancaires

Vote 7 : L'Assemblée générale de l'ACRO, réunie le 21 mai 2022, donne mandat à M. David Boilley, président, pour procéder à la signature de l'emprunt de 280 000 euros sur 15 ans auprès du Crédit coopératif ou de la NEF

Vote 8 : L'Assemblée générale de l'ACRO, réunie le 21 mai 2022, donne mandat à M. David Boilley, président, pour procéder à la signature des contrats de prêt à court ou moyen terme, ne dépassant pas 5 000 euros au taux du livret A multiplié par 1,5, auprès de sympathisants de l'association

6.2 - Les EPR de Penly

Deux représentantes de l'ACRO à la CLI de Paluel/Penly font part du projet de construction de deux réacteurs EPR à Penly (76), pour une mise en service espérée en 2035-2037. L'enquête publique aura lieu en 2024. Elle sera précédée, à la demande de la CNDP, d'un débat sur la politique énergétique de la France puis d'un débat sur la construction des EPR à Penly. L'ACRO va suivre ce dossier.

6.3 - Le suivi des rejets des installations nucléaires

Il s'agit d'une préoccupation majeure pour notre association.

Concernant l'usine de La Hague, comme nous l'avons vu plus haut, celle-ci effectue des rejets sans commune mesure avec les autres installations nucléaires. Ceci bien que l'ASN ait réduit les autorisations pour tenir compte de la baisse du volume traité, passé de 1 600 tonnes par an à moins de 1 100 tonnes. Suite à notre demande dans le cadre de notre campagne OSPAR, Orano vient d'enfin nous remettre un volumineux document sur les rejets du site de La Hague.

L'ACRO regrette que les rejets ne soient pas considérés comme matières ou déchets radioactifs, ils ne sont pas traités dans le PNGMDR.

Le réseau Sortir du nucléaire va faire campagne l'automne prochain sur les rejets des diverses installations. Il va nous demander des analyses. Le NTW, réseau européen, va faire une étude sur les différentes pratiques en Europe.

Vote 9 : Ces deux axes de travail, les EPR de Penly et les rejets radioactifs, sont validés à l'unanimité

7 - Questions diverses

- Notre représentant à la CLI du Centre de stockage de la Manche (CSM Andra) va suivre la demande formulée par l'ASN auprès de l'Andra pour l'étude de la reprise des déchets.

- Plusieurs participants formulent le vœu que l'ACRO étende sa communication en direction du grand public (fêtes de la bio, fête de la science) et des jeunes (collégiens, lycéens, étudiants).

7 – Élections du Conseil d'administration

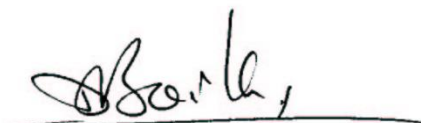
Les administrateurs sortants se proposent pour un nouveau mandat ; il y a une nouvelle candidature, celle de Patrick Broggi.

Vote 10 : Les sortants et Patrick Broggi sont élus à l'unanimité.

La séance est levée à 16h15.

Fait le 22 mai 2022 à Hérouville Saint Clair

Le président, David BOILLEY



Le secrétaire, Alain ROSE

